

# LES MOBISTES MONTENT EN PUISSANCE

La construction de maisons à ossature bois progresse doucement mais sûrement en France. Cette croissance crée de nouveaux métiers qualifiés. Et elle engendre des besoins de formation, car un bon charpentier ne suffit pas à faire un bon monteur.



Elle fait son chemin, la maison à ossature bois. Oh bien sûr, pas au point de titiller sa toute-puissante rivale en maçonnerie traditionnelle. Mais sa progression se confirme d'année en année. Sa part dans le marché de la maison individuelle est estimée aujourd'hui entre 6 et 7%, alors qu'elle se situait précisément à 4,6% en 2005, date de la dernière étude de référence du CNDB (Comité national pour le développement du bois). Ce qui signifie que chaque année, plus de 10 000 « MOB » se construisent en France.

## On se diversifie

Par qui ? Des constructeurs classiques de maison individuelle, tout d'abord, au nombre de 400 qui trahissaient la moitié du marché en 2005. Dans l'autre moitié, on trouve principalement les menuisiers et/ou charpentiers qui se diversifient. Leur nombre est estimé à 1 000 aujourd'hui. Leur taille est très diverse.

Par exemple, Leduc en Pays de Loire totalise 130 salariés, dont 32 qui se consacrent exclusivement à la construction de bois, qu'il s'agisse de concevoir en bureau d'études ou de réaliser en atelier des maisons, mais aussi de logements collectifs et de bâtiments tertiaires. « Nous avons investi le créneau dès 1985, mais son décollage réel date du début des années 2000. Nous nous concentrons sur les

*murs, puis proposons de réaliser derrière les bardages, la charpente, les planchers bois, les escaliers, etc., bref ce qui relève de notre métier traditionnel », décrit son PDG Philippe Grasset. Ce poids lourd régional rencontre la concurrence d'artisans jusqu'à 20 salariés. Une catégorie dans laquelle se range en Bretagne la menuiserie-charpenterie Le Provost et ses 8 collaborateurs, positionnée depuis cinq ans sur la MOB, qui représente le tiers de son activité.*

## La nécessaire formation

La tentation est forte de croire qu'il suffit d'être charpentier pour devenir « MOBiste ». Mais tous ceux qui ont fait l'expérience la taillent en pièce. « Charpentier n'équivaut pas à monteur. La maison à ossature bois implique de travailler sur une enveloppe, donc elle requiert des compétences en étanchéité, en isolation, en structure, et de bien connaître les produits de finition », souligne Olivier Ferron, le délégué général d'Abibois, l'interprofession du bois en Bretagne. « Juste avant de me lancer, un ancien m'a dit : tu ne peux pas le faire comme cela, il faut d'abord se former. C'est ce que j'ai fait et je constate combien il avait raison. Il faut être hyper-vigilant, sur l'étanchéité en particulier, et apprendre à travailler avec plusieurs corps de métiers », confirme Patrick Le Provost.

## On demande des monteurs

Le métier spécifique à la MOB le plus recherché est celui de monteur. Il représente l'indispensable complément aux opérateurs de production et pré-monteurs qui, eux, travaillent en atelier pour la construction de la maison, peu ou prou comme ils le font pour la charpente classique. Sont également fort demandés les détenteurs de compétence en structure bois, techniciens et ingénieurs. Le développement du marché génère de nouvelles spécialités de type « industriel » : la conception et le dessin assistés par ordinateur (CAO et DAO), le technicien méthodes et le technicien bureau d'études spécialisé bois.

Une formation « conducteur de travaux en maison individuelle » a également vu le jour l'automne dernier en Franche-Comté, un fief du matériau naturel.

Et dans cette activité émergente, tous les besoins ne sont pas encore couverts.

Les professionnels souli-





gnent un déficit de bureaux d'études thermiques spécialisés en construction bois, capables par exemple de bien faire le lien avec les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Autre manque identifié : celui de bureau d'études « structures » pour effectuer des calculs précis sur l'ensemble de la maison. « *Tout le monde est embêté avec cela. En cas de faiblesse, il faut pouvoir analyser juste et réagir vite* », ajoute Patrick Le Provost.

Les formations continues et initiales ne sont pas légion, mais elles se développent progressivement. Comme le suggèrent ces exemples de métiers nouveaux, la maison à ossature bois implique une montée en gamme des qualifications. Car les clients évoluent, eux aussi, constate Patrick Le Provost. « *Les premières années, nous avions affaire à des néophytes. Aujourd'hui, ils connaissent les produits, ils vont sur Internet se renseigner. Ils ont déjà vu des réalisations, plus ou moins réussies d'ailleurs. Alors, nous avons intérêt à suivre* ».

### Le panneau porteur dominant

La construction bois peut résulter de 3 techniques principales.

1. Le panneau-porteur, ou plus exactement « **l'ossature bois plate-forme** », domine. Elle représente 75 à 80 % des réalisations. La structure est préfabriquée en atelier à partir de panneaux découpés, elle consiste en un ensemble de montants et traverses dont les intervalles sont remplis avec un isolant.
2. Le **bois empilé** est symbolisé par le chalet : de longs éléments de bois massif (madrriers ou rondins) sont placés horizontalement et se positionnent les uns au-dessus des autres. Il représente 12 % du total.
3. Le **poteau-poutre** (7 %) consiste à espacer des bois de fortes sections d'un à plusieurs mètres entre eux. La technique permet de dégager de grands espaces pour installer de larges baies vitrées par exemple.

Le mix bois/maçonnerie complète le marché.

### Formation : une offre qui s'étoffe

Longtemps proposée en option d'un cursus existant, la construction bois fait désormais l'objet de formations dédiées. Il faut y voir une réponse à la croissance de la demande.

En formation initiale, deux écoles en France délivrent le diplôme d'ingénieur structure bois : l'Enstib à Épinal (Vosges) et l'ESB à Nantes.

Pour les niveaux inférieurs, la formation la plus en vogue est le BTS (bac + 2) « Systèmes constructifs bois habitat », SCBH en abrégé, pour former des techniciens spécialisés en méthodes, en bureau d'études et en structure bois.

Chaque région développe progressivement son offre. La Franche-Comté fait partie des plus avancées. Ses établissements (lycées, CFA...) proposent d'abord le CAP constructeur bois pour former des opérateurs de production. Suit le bac professionnel « bois et matériaux associés, option construction bois ». Puis viennent les BTS productive bois et SCBH. Enfin, se sont créées en bac + 3, deux licences professionnelles : « chargé de projet construction bois » et « conducteur de travaux en maisons individuelles », dont celles en bois.

En formation continue pour les chefs d'entreprise et les salariés, il convient surtout de signaler la « MBOC » (Maisons bois outil de concept) du CNDB, qui vise à une certaine standardisation dans la technique principale de l'ossature bois. Le centre national assure en direct le volet « management de projet ». Il confie l'organisation des stages « bâtisseur » aux Compagnons du devoir, dont l'Institut de charpente et construction bois (ICCB) basé à Angers a conçu quatre sessions de 2 à 9 jours. La plus longue aborde le système de construction à ossature bois, les murs à ossature bois, la CAO, la connaissance des clients/établissement des prix, le plan de chantier/dimensionnement des ouvrages.

**Consulter** → [www.cndb.fr](http://www.cndb.fr) → [www.bois-construction.org](http://www.bois-construction.org)

